

Questionnaire de consultation**Concernant la modification de la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, du 28 septembre 2004****1. Identification de l'entité consultée :****Entité consultée** (Merci d'indiquer les coordonnées de la personne à contacter en cas de question de notre part suite à votre réponse):

Parti socialiste – Av. de la Gare 3 – Neuchâtel

2. Avis quant aux options prévues dans le projet :**2.1. De manière générale, êtes-vous favorable à l'insertion de voies de droit concernant l'approvisionnement économique du pays dans la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (siège de la matière) ?** Favorable Indifférent Opposé Sans avis**2.2. Etes-vous favorable à l'introduction d'une procédure d'opposition écrite de dix jours contre les décisions auprès de l'autorité qui les a rendues (art. 42b nouveau, alinéa 1er) ?** Favorable Indifférent Opposé Sans avis**2.3. Etes-vous favorable à l'introduction d'un délai de recours de dix jours (en dérogation à l'article 34 LPJA) contre la décision sur opposition (art. 42 b nouveau, alinéas 2 à 4) ?****3. Appréciation d'ensemble :****En prenant en compte la volonté fédérale de régler au niveau cantonal avec des délais raccourcis par rapport aux délais ordinaires la protection juridique dans le domaine de l'approvisionnement économique du pays, la modification légale qui vous est soumise répond-elle à vos attentes ?**

Pleinement
avis

En partie

Pas du tout

Sans

4. Autres opinions ou remarques :

Au besoin, on pourrait imaginer supprimer les feries dans les délais de recours à l'instar de ce qu'est prévu dans la loi cantonale sur les marchés publics (art. 41 et suiv.).

**Pour le renvoi du formulaire, pour obtenir des copies du rapport ou
pour toute autre question, merci de bien vouloir contacter :**

M. Laurent Lavanchy, chef de service

Service de l'agriculture, Aurore 1, 2053 Cernier

Courriel : sagr@ne.ch Tél. 032.889.37.00

Formulaire à retourner d'ici au **20 avril 2009 au plus tard.**